

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE L'UNIVERSITÉ DAKAR BOURGUIBA
(UDB) EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'HABILITATION À DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE
LICENCE ET DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz Ndiaye (UGB), Président
- Pr Ibrahima Ly (EPT), Membre
- M. Issaka Doulaye Maiga (Consultant), Membre

Signature :

Pour l'Équipe, Le Président

Février 2021

Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	3
Introduction	4
1. Présentation de l'Université Dakar Bourguiba	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
3.1 Organisation et déroulement de la visite.....	5
3.2 Appréciation de la visite	7
4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts de l'EES	20
6. Points faibles de l'EES	21
7. Appréciations générales de l'EES	21
8. Recommandations à l'EES	22
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	23
10. Proposition d'avis	23

Liste des sigles et abréviations

ANAQ -Sup	Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
BSAIS	Bureau des Stages, d'Appui à l'Insertion et du Suivi des Produits
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CUDOPES	Cadre Unitaire des Etablissements d'Enseignement Supérieur Privé
DES	Direction de l'Enseignement Supérieur
DESP	Direction de l'Enseignement Supérieur Privé
DGES	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
ED-JPEG	Ecole doctorale Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion
LMD	Licence, Master et Doctorat
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
PATS	Personnel Administratif, Technique et de Service
PDG	Président Directeur Général
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PV	Procès-Verbal
TD	Travaux Dirigés
TPE	Travail Personnel de l'Etudiant
UCAD	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
UDB	Université Dakar Bourguiba
UFR	Unité de Formation et de Recherche

Introduction

L'Université Dakar Bourguiba (UDB), basée à Dakar, a présenté un rapport d'auto-évaluation institutionnelle auprès de l'ANAQ-Sup, le 30 novembre 2019, en vue de l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master. L'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'Experts - Évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz Ndiaye (UGB), Président
- Pr. Ibrahima Ly (EPT), Membre
- M. Issaka Doulaye Maiga (Consultant), Membre

La visite a eu lieu le lundi 23 novembre 2020 de 8h45mn à 17h15mn. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'Université Dakar Bourguiba

Première université privée du Sénégal, l'UDB est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïc et apolitique, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle a son siège au 12, Avenue Bourguiba, Biscuiterie, Dakar au Sénégal. L'UDB est autorisée par l'Etat du Sénégal suivant le visa n° 004465/MEN/DES du 10 Octobre 1995 à proposer une offre de formations dans le domaine du supérieur. Elle obtient son agrément définitif par lettre n°0044463/MEN/DES du 18 Mai 2009 de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur. L'UDB est composée des UFR de Génie Juridique et de Génie Économique ainsi que des départements de Génie Informatique, de Génie Sociologique et de Génie Mathématiques. Aussi offre-t-elle plusieurs Licences et Masters dont la plupart sont accrédités par l'ANAQ-Sup et le CAMES. Pour répondre aux exigences de ses deux mille trois cents (2300) étudiants, l'UDB compte sur quatre-vingt-cinq (85) PER (permanents et vacataires) et trente-sept (37) PATS pour décliner une formation qui se veut en cohérence avec la demande nationale voire internationale. L'UDB, c'est enfin un savoir-faire d'une équipe pédagogique de haut niveau, symbiose d'universitaires et d'experts provenant du monde de l'entreprise.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est un texte de 226 pages dont 167 pages d'annexes. Il respecte globalement le référentiel d'évaluation institutionnelle défini par l'ANAQ-Sup. Le rapport est écrit dans un style correct, facile à lire et compréhensible. Toutefois, une relecture minutieuse

aurait permis de corriger les quelques maladroites de forme (fautes de frappe, erreurs dans la présentation des maquettes, ...) et de fond. En effet, l'analyse des standards n'est pas assez poussée et leurs conclusions ne sont pas toujours assez motivées par des éléments de preuve adéquats.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup a démarré à 8h45mn par des mots de bienvenue du Professeur Doudou Sakhir THIAM, Président de l'UDB. Le Professeur Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président de séance, a ensuite commencé par présenter l'équipe d'experts et rappelé l'objectif de la mission qui consistait à s'assurer du niveau d'atteinte des standards de qualité définis par l'ANAQ-Sup. Le planning ci-après a été ensuite proposé et adopté.

- ✓ 8h 45 mn - 10h 15 mn : Présentation et échanges sur le rapport d'auto-évaluation institutionnelle de l'UDB ;
- ✓ 10h 15 mn - 13h 45 mn : Entretien et discussions avec des enseignants vacataires, des membres du PATS et des étudiants ;
- ✓ 15h - 16h 30 mn : Visite des locaux et des infrastructures de l'UDB ;
- ✓ 16h 30 mn-17h : Synthèse des travaux de la journée ;
- ✓ 17h 00 mn -17h 15 mn : Restitution orale.

Il s'en est suivi une brève présentation historique de l'UDB par le Professeur Doudou Sakhir THIAM. À sa suite, le Professeur Seydi Ababacar DIENG, Directeur de l'UFR SEG, a présenté le rapport d'auto-évaluation institutionnelle. Ces présentations ont suscité des commentaires et discussions qui ont essentiellement porté sur les maquettes, le plan stratégique, le rôle du Responsable de la CIAQ, la procédure de recrutement des PER et PATS, les *syllabi*, les différents standards définis par l'ANAQ-Sup et le rapport d'auto-évaluation, en général. Durant les commentaires et discussions, une liste de documents complémentaires a été demandée afin de permettre aux experts de mieux apprécier le respect des normes de qualité par l'UDB.

Après cette réunion d'ouverture, les experts ont d'abord rencontré quatre (4) enseignants vacataires de l'UDB. Les entretiens avec ces derniers ont permis d'apprécier le bon niveau du corps enseignant et un système de traitement des intervenants non standardisé. Ils ont également permis de constater l'absence d'un processus de validation des *syllabi* de cours.

Ces entretiens ont enfin permis de déceler l'absence d'un dispositif d'évaluation des enseignements fonctionnel.

Des entretiens ont été ensuite effectués avec le comptable, le responsable pédagogique, des membres du service accueil, le préposé à la sécurité et le responsable du cycle Master. À cet effet, les experts ont pu constater toute la planification pédagogique et budgétaire nécessaire à la pérennité des programmes de formation de l'établissement. En effet, l'UDB dispose d'un logiciel de gestion pédagogique et financière qui suivrait l'étudiant depuis l'inscription jusqu'à la délivrance de son diplôme. La pandémie de covid-19 a cependant impacté le niveau de recouvrement de l'établissement entraînant ainsi un retard de paiement des indemnités des enseignants-vacataires. Toutefois, la Direction de l'UDB a réussi à régler l'intégralité des salaires des permanents en sollicitant des avances de fonds auprès de ses partenaires financiers. La sécurité de l'établissement est assurée par une société de gardiennage privé accompagnée par un dispositif de vidéo-surveillance. Le personnel de l'UDB déplore une absence d'une véritable politique de communication qui pourrait aider à mieux vulgariser la qualité de l'offre de formation de l'établissement.

Les experts ont, en outre, rencontré sept (7) étudiants qui apprécient globalement la qualité des programmes de l'UDB, notamment en termes de rapport qualité/prix et d'environnement de travail. Ils apprécient également l'existence d'une bibliothèque physique et d'une infirmerie fonctionnelles, la disponibilité du corps enseignants et une bonne maîtrise du calendrier université. Toutefois, ils déplorent l'absence d'un dispositif d'évaluation des enseignements, le défaut de partage des *syllabi* de cours, le retard noté dans la délivrance des relevés de notes et le manque d'accompagnement des étudiants lors de la recherche de stage et un réseau d'*alumni* peu actif.

Les experts ont ensuite procédé à la visite des locaux. Cette dernière a permis de constater l'existence d'un cadre de travail favorable à la performance avec des salles de cours climatisées, des salles d'informatique relativement bien équipées et une bibliothèque physique bien dotée en ouvrages de qualité. Plusieurs services ont été aussi visités, notamment la scolarité, l'accueil, le service pédagogique, la comptabilité et l'infirmerie. Le restaurant et les toilettes ont également été visités. Toutefois, il faut déplorer le non-respect des normes régissant les établissements recevant du public (extincteurs à jour, mise en place d'escaliers de secours fonctionnels, ...) et la discrimination envers les personnes à mobilité réduite. La

plupart des salles de cours et d'informatique ne disposent pas d'issue de secours. Le fond documentaire de la bibliothèque demeure peu actualisé. L'infirmerie reste également sous équipée et le restaurant n'est pas fonctionnel.

L'équipe d'experts s'est enfin retirée pour définir les points forts et les points faibles de l'établissement ; qu'elle a, par la suite, exposés aux responsables de l'UDB.

3.2 Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les responsables de l'UDB ont été très coopératifs. Leur réactivité par rapport aux requêtes des experts montre que la visite a été bien préparée.

4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'Université Dakar Bourguiba (UDB), première université privée du Sénégal créée en 1995, s'est fixée comme missions fondamentales de participer activement au développement du capital humain au plan national comme sous régional ; dispenser une formation scientifique, technique et professionnelle de qualité destinée aux étudiants et professionnels en rapport avec les besoins du marché ; participer à la recherche et à l'innovation pour le développement ; promouvoir une coopération universitaire nationale, régionale et internationale afin de faciliter la mobilité des ressources humaines. Dans le cadre de cette mission, l'UDB s'est fixée comme objectifs liés à l'employabilité de ses diplômés de : dispenser afin d'être compétitifs sur le marché du travail et dans un environnement approprié, des formations de qualité aux étudiants grâce à des enseignants hautement qualifiés et des professionnels expérimentés ; faciliter leur insertion grâce aux partenariats et l'adéquation de sa formation à l'emploi. Pour se faire, l'établissement s'est doté d'un plan stratégique de développement dans lequel il a indiqué sa vision, sa mission et ses objectifs. En tenant compte du respect rigoureux des normes

universitaires nationales et internationales, la stratégie de formation mise en œuvre par l'UDB s'intègre dans les objectifs qu'elle s'est fixée et cadre parfaitement avec les orientations stratégiques de l'enseignement supérieur sénégalais.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Avec ses deux pôles dédiés à la gestion administrative et à la gouvernance académique, l'UDB s'est dotée d'un manuel de procédures dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits. Aussi l'institution dispose-t-elle d'un Conseil scientifique qui veille sur la régulation des gouvernances administrative et académique et dans lequel siègent des représentants du personnel enseignant permanent. Ce dernier participe à l'élaboration des processus décisionnels pour assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein de l'établissement. Le Conseil scientifique délibère entre autres sur l'orientation et le développement de l'UDB, le recrutement d'enseignants, les formations, les questions pédagogiques et scientifiques. Ce Conseil est fonctionnel car les PV de ses sessions de délibération sont disponibles.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution dispose d'un corps professoral composé de six professeurs de rang A, plus d'une quinzaine de Docteurs et d'une quinzaine de professionnels réputés et expérimentés avec une forte implication de professionnels dans les activités pédagogiques. Le personnel administratif, technique et de service, associé au processus décisionnel est en nombre suffisant pour permettre à l'UDB d'assurer ses missions de formation et de recherche. Le site de l'université s'étend sur plus de quatre mille deux cents mètres carrés (4200 m²) et ses ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements didactiques, bureautiques et informatiques) sont

en nombre suffisant et permettent à l'institution de réaliser ses objectifs. La définition des organes de décision, les acteurs, leurs missions et leurs compétences sont régis par la gouvernance administrative. Ces organes sont les Conseils comprenant le Conseil Scientifique, le Conseil Restreint et le Conseil de Discipline et l'Autorité Faîtière composée de la Présidence, du Secrétariat, de l'Agence Comptable et de la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ). Tous ses organes sont fonctionnels. On note également dans l'organigramme une séparation nette entre la gouvernance académique et la gestion administrative.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'institution sont constituées essentiellement des frais de scolarité. Ces sources garantissent son autonomie financière. Les comptes de l'UDB sont certifiés par un cabinet d'expertise comptable agréé. Ils sont également soumis au contrôle de la tutelle avec le dépôt périodique des états financiers. En somme, l'UDB dispose d'une politique financière qui lui permet de remplir pleinement ses missions.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB a mis en place par arrêté une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) qui est fonctionnelle depuis le 16/11/2016 avec un processus mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à ladite cellule aussi bien au niveau de sa direction administrative que pédagogique. L'institution a créé également des Antennes Sectorielles de la CIAQ dans les UFR qui se réunissent périodiquement en associant les différents composants (enseignants, représentants des étudiants et du personnel administratif, technique et de service) de l'UDB.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution a mis en place par arrêté un mécanisme (Commission de discipline) de prévention et de gestion des conflits qui est bien précisé dans ce dernier afin d'obtenir une bonne gouvernance administrative et pédagogique à l'UDB. Cette commission portée à la connaissance du personnel et des étudiants est fonctionnelle.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

Les programmes proposés dans le cadre de l'habilitation sont d'orientation académique et professionnel. Ils se déroulent pour la plupart en présentiel. L'offre de formation de l'UDB est conforme aux termes des agréments reçus du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur (lettre n°00809MESR/DGES/DESP du 06/01/2014 de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur). Les objectifs de ces programmes sont en cohérence avec les missions que s'est fixée l'Institution et ont été clairement formulés pour être en phase avec les orientations stratégiques du département de l'enseignement supérieur. Toutefois, la plupart des maquettes de l'offre de formation demeurent peu conformes aux Décrets 2012-1114 et 2012-115 relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master, notamment en matière de répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant. La codification des unités d'enseignement reste également peu conforme aux textes réglementaires.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants

Appréciation globale sur le standard :

L'institution a noué des relations de partenariat avec quelques institutions de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, notamment avec l'UCAD et Tehcnolab du Mali. L'UDB serait en négociations très avancées avec certaines Universités françaises, américaines et allemandes. Toutefois, l'établissement ne participe pas encore et de façon effective à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

En se basant sur les textes régissant le système LMD, l'UDB fixe les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations. Ces informations sont publiées sur le site internet de l'établissement et portées à la connaissance des étudiants lors des Amphithéâtres de rentrée. Elles sont également relayées auprès du Comité d'intégration des étudiants et des amicales à travers un communiqué établi par l'Administration de l'UDB.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB a mis en place un Bureau des Stages, d'Appui à l'Insertion et au Suivi des produits. Cependant, malgré la création de ce bureau et quelques initiatives prises pour le suivi du cursus pédagogique des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés via des enquêtes de satisfaction, ce volet n'a pas encore été suivi d'effets pour des raisons pratiques et financières. Les rapports des enquêtes menées pour le suivi du cursus pédagogique des étudiants (enquêtes de satisfaction auprès des étudiants) et l'insertion professionnelle des

diplômés (enquêtes auprès des employeurs) ne sont pas correctement exploités.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB dispose d'une CIAQ et des antennes dans chaque UFR qui suivraient ses différents programmes de Licence et de Master en matière d'assurance qualité. Dans ce cadre, les maquettes des programmes seraient souvent révisées et les enseignements évalués par les responsables de classe ou de leurs pairs en vue d'adapter l'offre de formation aux exigences académiques et professionnelles. Toutefois, les enseignants interviewés déclarent n'avoir reçu aucun document allant dans ce sens. De plus, l'équipe d'experts n'a pas reçu d'éléments de preuve pouvant attester de la révision des maquettes des différents programmes de l'UDB ou de l'application du dispositif d'évaluation des enseignements. Aussi les étudiants interrogés déclarent-ils ne pas avoir évalué des enseignements même s'ils reconnaissent que les délégués de classe sont souvent invités à donner leur avis sur la qualité des enseignements reçus.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

Pour être en phase avec les objectifs de son plan stratégique dans lequel la recherche tient une place importante, des initiatives de partenariat avec d'autres structures de recherche sont prises par l'UDB, notamment avec l'Ecole doctorale Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (ED-JPEG) de l'UCAD. Toutefois, l'institution ne déroule pas une véritable politique de recherche malgré la présence dans son effectif de six professeurs de rang A provenant de l'UCAD et une volonté réelle de l'équipe dirigeante à promouvoir cette activité.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB garantit l'intégration des résultats de la recherche dans les enseignements. Aussi le personnel associé provenant de l'UCAD contribue-t-il grandement à la définition et à l'exécution des curricula. Des séminaires périodiques sont également organisés en vue d'imprégner davantage le PER sur les méthodes et outils nécessaires à une bonne intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les enseignements.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale du standard :

L'UDB ne dispose pas d'un manuel de procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER. Toutefois, l'établissement disposerait d'un arrêté fixant les conditions de sélection, de nomination et de promotion du PER et la plupart des responsables de l'UDB sont de rang magistral suivant les normes du CAMES. En définitive, l'établissement pourrait profiter de l'expérience des enseignants associés et de son PDG pour mettre en place un manuel de procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER intégrant les compétences didactiques et les qualifications scientifiques.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.02 L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale du standard :

L'UDB ne dispose pas d'une véritable politique de formation continue en vue d'un perfectionnement du PER. Aussi le partage des rapports de voyage d'études des enseignants

associés ne dénote-t-il pas d'une prise en charge durable de ce volet. En effet ce partage ne dépend que de la générosité du PER associés provenant de l'UCAD et ne donne aucune garantie quant à sa viabilité. L'UDB ne dispose pas d'un système d'évaluation des enseignements fonctionnel, comme l'attestent les déclarations des étudiants et enseignants interviewés.

Conclusion sur le standard : *NON ATTEINT*

Standard 4.03 *L'institution conduit une politique durable de la relève*

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB mène une politique durable de relève du PER. Cette politique est matérialisée par la présence d'*alumni* dans le corps enseignant et l'avenant signé avec l'UCAD dans la cadre de l'accord de coopération liant les deux établissements. Aussi la plupart des alumni membres du PER sont-ils inscrits en thèse de doctorat avec des enseignants de l'UCAD.

Conclusion sur le standard : *ATTEINT*

Standard 4.04 *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

L'UDB ne dispose pas d'un service de conseil dédié aux plans de carrière. Ce qui fait que le PER ne dispose que de peu d'informations sur le CAMES et le CUDOPES, dont l'établissement est membre. Toutefois, l'UDB pourrait profiter de l'expérience des enseignants associés provenant de l'UCAD pour mettre en place un service de conseil en plans de carrière dynamique.

Conclusion sur le standard : *NON ATTEINT*

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB ne dispose pas d'un manuel de procédures de recrutement et la promotion du PATS au regard des éléments de preuve fournis. Toutefois, l'établissement disposerait d'un arrêté fixant les conditions de recrutement du PATS. Cet arrêté garantirait, d'après le rapport d'auto-

évaluation, la transparence, l'équité et l'efficacité dans le recrutement et la promotion du PATS.

Conclusion sur le standard : *NON ATTEINT*

Standard 5.02 *L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Appréciation globale du standard :

L'UDB garantit la formation et le perfectionnement du PATS, ce que du reste attestent les éléments de preuve fournis. En effet, des membres du PATS ont pu gagner en compétences et évoluer dans la hiérarchie par l'accompagnement de l'établissement en termes de formation. Toutefois, l'UDB gagnerait à mettre en place un fonds dédié à la formation et au perfectionnement du PATS, en vue d'asseoir une politique durable dans ce domaine.

Conclusion sur le standard : *ATTEINT*

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale du standard :

Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'UDB sont conformes aux textes réglementaires notamment à la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur et aux décrets 2012-1114 et 2012-115 relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master. Elles sont publiées à travers le site internet de l'établissement, le manuel de procédures des examens et les plaques d'informations. Il faut préciser par ailleurs que chaque UFR définit, conformément aux textes réglementaires, les conditions spécifiques d'admission de ses apprenants.

Conclusion sur le standard : *ATTEINT*

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale du standard :

Il n'a été noté aucune discrimination de genre au niveau du recrutement des étudiants de l'UDB. En effet, les filles et les garçons ont les mêmes chances d'accéder aux différents programmes proposés par les UFR. Toutefois, l'UDB reçoit plus d'hommes que de femmes si on se réfère aux effectifs des UFR de 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 présentés dans le rapport d'auto-évaluation. Les résultats des mesures prises par l'établissement en vue d'accroître la représentativité des femmes dans ses programmes de formation restent globalement mitigés.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

Les statistiques fournies dans le rapport d'auto-évaluation montrent un taux de réussite assez appréciable des apprenants dans les différents programmes de l'UDB. Elles montrent cependant un taux de réussite des femmes en Master assez faible (entre 25 et 40%). À cet effet, les experts invitent les responsables de l'établissement à diagnostiquer ce problème en vue d'y apporter des solutions.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. En effet, l'établissement dispose de quatre-vingt-cinq (85) enseignants composés d'universitaires hautement qualifiés et de professionnels expérimentés. Les différents programmes de l'établissement bénéficient de la qualité des enseignants de l'UDB à l'exception des formations en informatique où on note une faible représentativité des universitaires. L'établissement dispose par ailleurs de trente-sept (37) PATS et deux mille trois cents (2300) étudiants. Le taux d'encadrement est d'un (1) enseignant pour vingt-sept (27) étudiants. Ce taux d'encadrement très appréciable devrait permettre aux différents

programmes de formation de l'UDB d'atteindre leurs objectifs.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

D'après le rapport d'auto-évaluation, les étudiants pourraient bénéficier d'informations et de conseils auprès du BSAIS, de la chorale et des amphis de rentrée. Toutefois, la non-fonctionnalité du BSAIS et le désarroi des étudiants lors de leur recherche de stage semblent démontrer le contraire. Aussi faut-il ajouter que l'équipe d'experts n'a pas reçu d'éléments de preuve pouvant attester que l'UDB veille au bon fonctionnement du BSAIS en matière de conseil aux étudiants, étudiantes et autres personnes intéressées.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiants(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'UDB n'offre pas vraiment un service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap. La solution proposée consistant à programmer les classes comportant au moins un étudiant en situation de handicap ne peut être que temporaire et limitée. En effet, cette solution pourrait être inefficace avec l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap. Aussi les experts ont-ils noté le non-respect des normes régissant les établissements recevant du public, notamment une meilleure prise en charge des personnes à mobilité réduite.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements.

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale

L'UDB dispose d'infrastructures et d'équipements permettant de mettre en œuvre ses missions dans le cadre de l'offre de formation et/ou recherche actuelle. Le site de l'établissement s'étend sur 4200 m² dont 2200 m² pour les infrastructures administratives et d'enseignement et les 2000 m² réservés aux activités sportives. Les quatre (4) bâtiments de l'établissement sont composés de vingt (20) salles de classes pouvant accueillir deux mille cinq cent (2500) places, un (1) amphithéâtre de cent quatre-vingt (180) places, trois (3) salles informatiques bien équipées, une bibliothèque dotée d'un fond documentaire d'environ cinq milles (5000) ouvrages, une infirmerie équipée et tenue par un médecin et une sage-femme pour administrer les premiers soins, des bureaux pour le personnel PATS et les PER, un atelier de maintenance, une cafeteria et un restaurant pour les étudiants ainsi que des toilettes séparées pour filles et garçons.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 7.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale

L'UDB dispose d'une Bibliothèque physique avec un fond documentaire bien fourni mais qui commence à faire date, c'est pourquoi il est urgent d'acquérir des ouvrages plus récents pour apporter une réponse plus pertinente à l'attente à la fois des enseignants et des étudiants. La bibliothèque physique est complétée par une bibliothèque numérique avec des postes d'ordinateurs connectés au réseau Internet.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 7.03 : *L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.*

Appréciation globale

Les normes sécuritaires sont respectées. Les extincteurs fonctionnels au nombre de dix-neuf (19) sont visibles en des points accessibles. Ils sont régulièrement soumis à révision par des services agréés ; en l'occurrence les sapeurs-pompiers. L'établissement a mis en place un comité d'hygiène pour mettre en œuvre une politique de préservation de l'environnement au sein de l'Université. Toutefois, l'UDB n'a pas prévu d'issues de secours dans la plupart des salles de classe. Il n'existe pas également un dispositif d'évacuation visible au niveau des différents bâtiments de l'établissement. L'établissement dispose d'une infirmerie qui demeure sous équipée et peu fonctionnelle.

Conclusion sur le standard : *NON ATTEINT*

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : *L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle a noué des partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

Appréciation globale

L'UDB a noué plusieurs conventions de collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur tant au plan national que sous régional et international ainsi qu'avec des milieux socio-professionnels et acteurs sociaux pertinents. Toutefois, la plupart de ces conventions ne sont pas mises en œuvre ou connaissent une application très lente.

Conclusion sur le standard : *NON ATTEINT*

Champ d'évaluation 9 : Information et communication.

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale

L'UDB dispose d'un site web, d'un mailing List pour les enseignants et d'un logiciel de gestion académique et administrative. L'ensemble de ces informations permettent aux décideurs à travers les discussions dans les différentes instances de prendre les décisions pertinentes, notamment celles pouvant améliorer les enseignements et le fonctionnement optimum des institutions.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale

L'UDB mène régulièrement des campagnes d'information vis à vis de ses partenaires à travers des communiqués, des affiches, des flyers, etc. Ainsi l'UDB organise régulièrement des journées portes ouvertes, des journées scientifiques, des rencontres avec les milieux socio-professionnels, etc.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5. Points forts de l'EES

L'équipe d'experts a constaté plusieurs forces de l'UDB énumérées ci-dessous :

- Existence d'un corps enseignant composé d'universitaires hautement qualifiés et de professionnels expérimentés ;
- Existence de locaux pédagogiques suffisants, bien équipés ;
- Etablissements accueillant des étudiants de diverses nationalités ;
- Coût de la formation très compétitif par rapport au marché ;
- Taux d'encadrement des étudiants très appréciable par rapport aux autres établissements d'enseignements supérieurs privés ;

- Beaucoup de programmes de l'établissement déjà accrédités par l'ANAQ-Sup et le CAMES ;
- Existence d'un Plan stratégique ;
- Existence d'une CIAQ bien structurée et fonctionnelle ;
- Existence d'un service d'insertion et de suivi des diplômés (BSAIS) ;
- Existence d'une bibliothèque, de salles informatiques et d'une infirmerie ;

Sans remettre en cause les forces exprimées ci-dessus, les experts estiment utile d'attirer l'attention sur les faiblesses de l'UDB.

6. Points faibles de l'EES

Les points faibles de l'UDB sont indiqués ci-dessous :

- Maquettes pédagogiques peu conformes aux dispositions réglementaires (répartition entre temps présentiel et TPE, nombre d'heures équivalent à un crédit, codification des UE) ;
- Non-respect de la réglementation pour les établissements recevant du public (non-prise en charge des personnes à mobilité réduite, absence d'un dispositif d'évacuation visible) ;
- Absence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Service d'insertion et de suivi des diplômés peu fonctionnel (BSAIS) ;
- Retard dans la délivrance des attestations et relevés de notes ;
- Bibliothèque peu fournie en ouvrages d'actualité et de qualité ;
- Absence d'une politique de communication (publicité, marketing...) ;
- Faiblesse dans la mise en œuvre des accords de coopération ;
- Absence de manuel de procédures pour le recrutement et la gestion des PER et PATS ;
- Relevés de notes peu conformes aux maquettes des programmes (licence Gestion économique, par exemple).

7. Appréciations générales de l'EES

L'UDB répond globalement aux orientations stratégiques du secteur de l'enseignement supérieur. L'institution dispose également d'une bonne expérience dans le domaine de

l'enseignement supérieur. À cet effet, le PER est composé d'universitaires et de professionnels compétents ayant une bonne expérience dans l'enseignement. Toutefois, les maquettes des différents programmes demeurent peu conformes aux textes réglementaires sénégalais relatifs au système LMD. Dans ce cadre, la décision prise par la direction, lors de notre visite, de corriger la maquette ainsi que les nombreux points forts précités, poussent les experts à croire que l'UDB est dans une bonne dynamique d'amélioration de la qualité de son offre de formation.

8. Recommandations à l'EES

En vue de remédier aux points faibles soulevés plus haut, les experts proposent les recommandations suivantes :

- Veiller au respect du ratio : temps présentiel / travail personnel de l'étudiant et proposer une codification conformément aux textes réglementaires régissant le système LMD ;
- Mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements dans lequel tous les apprenants auraient la possibilité d'apprécier suivant des normes préétablies les enseignements reçus ;
- Veiller à rendre le BSAIS plus fonctionnel en vue d'un accompagnement des diplômés dans leur recherche de stage voire d'un emploi ;
- Veiller au respect de la réglementation en matière d'établissements recevant du public (meilleure prise en charge des personnes à mobilité réduite, mise en place d'un dispositif d'évacuation visible, ...) ;
- Mettre en place une politique incitative en vue de pousser les enseignants à rendre leurs copies d'évaluation dans les délais. Cette démarche permettrait toute chose égale par ailleurs de réduire les délais de délivrance des attestations et relevés de notes ;
- Veiller à l'actualisation du fond documentaire physique et à la mise en place d'une bibliothèque numérique ;
- Mettre en place une politique de communication en vue d'une meilleure visibilité de l'établissement ;
- Veiller à la mise en œuvre des accords de coopération nationaux voire internationaux ;
- Mettre en place un manuel de procédures pour le recrutement et la gestion des PER et PATS ;

- Veiller à une bonne application des différents programmes de l'UDB afin d'harmoniser les contenus des relevés de notes et des maquettes.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Les experts invitent l'ANAQ-Sup à informer davantage les établissements supérieurs sur les textes réglementaires relatifs au système LMD. Cette démarche devrait les amener à mieux concevoir les maquettes de leurs différents programmes de formation.

10. Proposition d'avis

L'équipe d'experts propose que l'UDB soit **habilitée** à délivrer des diplômes de Licence et de Master. Toutefois, elle recommande vivement à l'établissement de procéder à la révision de ses maquettes afin de les rendre davantage conforme à la réglementation en vigueur et notamment en matière de répartition entre temps présentiel et TPE et de respect du volume horaire équivalent à un crédit.